
LOS ANGELES – Réunion préparatoire du GAC avec le Conseil d'administration de l'ICANN

Mardi 14 octobre 2014 – 16h00 à 17h00 PDT

ICANN – Los Angeles, ÉTATS-UNIS

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Okay. Commençons notre séance préparatoire à la réunion avec le Conseil. Aujourd'hui, nous avons jusqu'à 5h00, je pense. Le Conseil, je crois, a pris un peu de retard, donc de toute façon, nous avons un peu de temps pour revoir nos préoccupations, ce dont nous devons discuter avec le Conseil.

Une liste indicative a circulé au sein du Conseil avant que nous arrivions ici, alors que nous n'avions pas encore reçu les points de vue à la date-butoir que nous avons donnée, et nous avons alors eu quelques échanges après cette, cette date-butoir, sur la liste des sujets possibles. Et puis, naturellement, car nous avons couvert un éventail de thèmes ici, nous pouvons décider ce que nous voulons, ou ne voulons pas, inclure dans la discussion avec le conseil. Une heure passe très vite, nous devons donc identifier les sujets les plus importants et ce qui est le plus utile de soulever devant le conseil en ce moment. Ainsi nous n'essayons pas de créer une grande liste, chaque question imaginable qui existe, parce que nous arriverions à une très longue liste, mais plutôt comment pourrions-nous faire bon usage de ce temps en nous concentrant sur une poignée de questions pour cet échange.

Vous avez une copie de cette liste indicative, et nous pouvons choisir de garder tous ces points, uniquement quelques-uns déjà listés ou ajouter

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de nouvelles choses. Ainsi, nous avons les révisions et évaluations sur le programme des nouveaux gTLD. Basé sur le briefing que nous avons eu du personnel, une inquiétude importante provenant du GAC et le niveau élevé de cohérence entre les collègues du GAC au sujet de ce qui est anticipé, je pense qu'il y a que c'est un point que nous devons inclure ici. Et j'aimerais demander aux collègues de m'aider à faire ressortir le point au conseil lors de notre échange pour expliquer la nature de ces inquiétudes.

Il y a eu quelques discussions hier durant la séance communautaire qui était la séance de grand intérêt sur SO/AC et de nouveau, nous avons eu des retours d'autres parties communautaires, vraiment, et ils partagent de nombreuses préoccupations que nous avons eues sur le programme en cours, le besoin de faire un ensemble de révisions, ainsi que le moment choisi et la nature de n'importe quelle future série. En tout cas, je présume que c'est quelque chose que nous devons conserver.

En ce qui concerne le WHOIS, si nous en faisons un sujet, je pense qu'il devrait être très succinct simplement pour dire que nous avons besoin du chemin critique. Nous ne sommes pas sûrs que le message passe. Nous pensons que si, mais si nous continuons de picorer ceci et cela, ils vont perdre le GAC et ne nous garderont pas dans le circuit pour nous informer des différents processus qui se déroulent avec WHOIS.

Avec les IGO et Croix-Rouge/Croissant rouge, je sais que nous avons ce petit groupe avec les IGO. Cela ne peut nécessiter qu'une remarque de ma part indiquant la façon dont le GAC y contribue. Et c'est peut-être la situation où le NGPC a, par l'intermédiaire du Conseil, quelque chose à transmettre sur la Croix-Rouge/Croissant Rouge. Il y avait des

pense, quoi que l'on fasse. Et la responsabilité et la gouvernance de l'ICANN, c'est une partie du processus sur laquelle le Conseil a un rôle à jouer en déterminant comment les recommandations seront traitées. Quand nous avons eu la présentation du ccNSO et leurs commentaires, un des points qu'ils avaient mis en valeur, dont je sais que c'est aussi une préoccupation d'autres parties de la communauté, considère la base sur laquelle le conseil pourrait ne pas accepter les recommandations sortant de ce processus. Je pense est que c'est une chose importante à régler pour nous aussi, pour que nous sachions le degré d'obligation découlant de ces réflexions et si, en fait, il a la possibilité de ne pas accepter certaines des recommandations sortant sur cette base. Je suggère donc de nous concentrer sur cette question spécifique en lien avec ce sujet.

Ainsi sur la base de la liste dont je viens de tracer les grandes lignes, y a-t-il quelque chose en particulier qui manque et dont vous pensez qu'il est vraiment critique que nous en discussions maintenant ? Okay. Je vois les États-Unis et les Pays-Bas.

ÉTATS-UNIS :

Merci, madame la présidente. Je pense qu'il y a un point manquant concernant du conseil de sauvegarde du GAC et de la réponse du NGPC, et je pense que nous devons vraiment nous y atteler, car ils risquent fortement de voir le texte dans le communiqué et pour être équitable, nous devons essayer d'utiliser ces réunions avec eux pour leur donner un aperçu à l'avance. Donc, j'ajouterai ce sujet.

Pendant que j'ai le micro, si je peux proposer, je n'ai pas une idée déterminée quant à l'ordre des priorités dans cette liste, mais il

m'apparaît que les questions sur la charge de travail de SO/AC sont pratiquement liées directement à au moins deux de ces questions, l'examen des programmes des nouveaux gTLD et l'annonce aujourd'hui que l'ICANN cherche des volontaires pour un groupe consultatif de mise en œuvre qui travaillerait sur la procédure à appliquer pour les conflits du WHOIS avec les lois nationales sur la confidentialité. Je ne sais pas si les collègues autour de la salle partagent mon hésitation au moins initiale et pensent qu'il est possible de demander si cela -- l'amorce de cela -- le travail de ce groupe consultatif pourrait être éventuellement reporté à plus tard parce que je suis soucieux du fait que nous n'avons pas le tableau général dont un membre du conseil, Bruce Tonkin, a semblé suggérer hier qu'il devrait être relativement facile pour le personnel d'ICANN de le produire. Cela nous aiderait alors à mieux savoir comment aborder le développement de la contribution du GAC au groupe consultatif sur la mise en œuvre. Mais avant que nous ayons une idée, ils ont apparemment eu un échange avec nous hier et ont progressé et émis une notification. Alors, il y a comme un fossé. Et je pense que c'est utile de le souligner, mais je remets ça entre les mains de mes collègues pour savoir si d'autres personnes partagent mon hésitation. Sommes-nous prêts à participer à ce groupe de travail en ce moment quand, en fait, si je peux en venir à votre dernier élément, la responsabilité et la gouvernance de l'ICANN, il serait raisonnable de faire ressortir pour la charge de travail que ce sont les deux priorités à plus court terme ? Et c'est vraiment un défi pour le GAC alors que le GAC essaie en même temps de gérer la variété et à la complexité de toutes ces questions qui sont posées par l'ICANN. Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci beaucoup, les États-Unis. Sur le sujet des sauvegardes, je pense que nous avons décidé plus tôt que nous le soulèverions avec le Conseil alors il a semblé -- ouais, je l'ai ignoré, il n'était pas dans notre liste indicative, alors merci de l'avoir rappelé. Et c'est une question qui offre un certain nombre de sous-questions, au sujet des aspects spécifiques de la mise en place, ainsi j'attends de mes collègues qu'ils m'aident à développer pour donner au conseil un aperçu sur la nature des questions subsistantes existant concernant la mise en œuvre. Je vous demande donc tous de contribuer à ce sujet.

Okay. J'ai donc ensuite les Pays-Bas et le Brésil.

PAYS-BAS :

Oui, merci Heather. Je voudrais soulever, aussi au nom de quelques pays européens, une inquiétude concernant l'application communautaire de .GAY dans le sens où cela a été très récemment repris dans les journaux et que nous avons également été contactés par a -- par des organisations. Et je pense que c'est une application communautaire pour laquelle nous sommes vraiment, dirons-nous, en faveur en tant que GAC mais cela -- cela soulève quelques inquiétudes importantes concernant la cohérence et la prévisibilité des jugements des panels qui jugent de la forme du soutien d'une communauté et des quelques autres critères nécessaires à une communauté afin que soit reconnue la candidature communautaire. Je pense que nous voulons faire part de sérieuses inquiétudes sur ce point. Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci les Pays-Bas. Puisque ce n'est pas quelque chose dont nous avons vraiment discuté au sein du GAC, bien que nous ayons parlé des candidatures communautaires, c'est quelque chose qui continue à apparaître. En fait, ce que je pourrais vous proposer alors est de faire part de ces inquiétudes en votre qualité individuelle des Pays-Bas et que nous pourrions ainsi être aussi clair que possible sur le fait de savoir si nous avons un début de point de vue du GAC ou un point de vue du GAC sur quelque chose ou alors si ce sont des sujets que nous pourrions examiner à l'avenir. Okay. Donc, c'est le Brésil, s'il vous plaît.

BRÉSIL :

Merci, madame la présidente. Je n'ai pas de sujet supplémentaire à proposer. En réalité, je pense que nous avons déjà une liste très longue au regard du.. au regard du temps limité que nous avons. Alors, ma proposition serait que nous essayions de nous concentrer avant tout sur les questions les plus importantes du point de vue du GAC. Ma suggestion est que nous devrions commencer par la responsabilité et la gouvernance de l'ICANN qui, je pense, représente pour ma délégation la plus importante parmi ces préoccupations.. Bien que nous ayons eu des discussions hier, il n'y a pas eu de .. de consensus concret, de décision finale sur comment formuler notre déclaration à ce sujet. Mais je crois qu'il serait utile au Conseil du GAC d'avoir un échantillon de la discussion que nous avons eue. Ainsi je proposerais que ces éléments soient mis en au premier plan et au moins tel qu'il apparaît et comment, mais nous n'aurons peut-être pas le temps de toucher ce sujet qui est pour ma délégation et un certain nombre d'autres délégations, je pense, la question la plus importante dont nous nous occupons actuellement. Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci Brésil. Je crois que votre proposition d'essayer de prioriser un peu cette liste est une bonne idée, autrement, nous ne couvrirons pas toutes les questions. Donc nous avons la responsabilité et la gouvernance de l'ICANN. Quelques collègues ont dit que c'est une priorité parmi ces questions, et celle sur le WHOIS aussi, au moins selon notre travail à venir, alors il apparaît censé de mettre cela en priorité pour nos échanges avec le Conseil. Et je pense que les nouveaux gTLD, questions sur le programme, tout comme le conseil de sauvegarde sont .. C'est probablement l'autre préoccupation qui nécessitera le plus de temps. Selon toute probabilité Il y a tout pour une discussion animée. Donc, je vais garder ces trois points à l'esprit, et si des collègues ont d'autres points de vue, faites-le-moi savoir.

Donc encore, nous essayons d'identifier des éléments clés qui manquent et dont nous pensons qu'il est nécessaire de les soulever ici en plus des points déjà posés. D'accord. Alors, j'ai l'Espagne, l'Australie et la Belgique. L'Espagne s'il vous plaît.

ESPAGNE : Merci. Cette liste est déjà bien chargée, mais, si le temps le permet, je voudrais soulever une question pour le Conseil lié à une information que nous avons reçu en Europe sur une suggestion faite aux forces de maintien de l'ordre de créer un groupe de travail qui pourrait faire des recommandations dans le cadre des procédures du GAC.

Je voudrais obtenir la confirmation du conseil que cette idée provient d'eux et davantage d'informations sur ce qu'ils pensent obtenir avec ces

groupes et la façon dont ceci pourrait être géré et comment la représentation géographique sera assurée dans ce groupe de travail si jamais il est constitué.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci l'Espagne. Okay. Ainsi nous avons ici une question pour le Conseil au sujet d'une proposition possible aux forces de maintien de l'ordre et comment cela engage ici l'ICANN.

Australie, c'est à vous, s'il vous plaît.

AUSTRALIE : Merci, madame la présidente.

Et merci à vous l'Espagne. C'est réellement intéressant. Si cela vient du Conseil, cela soulève quelques questions intéressantes sur la façon dont le GAC et les gouvernements interagissent avec l'ICANN, ça serait donc une question intéressante.

J'hésite aussi à en ajouter une autre, mais j'ai parlé à quelques collègues avant d'en parler mais, en fait, j'ai compris que le contrat de secrétariat, le contrat à long terme avec l'ACIG avait été finalisé, signé par une partie et envoyé devant le comité des finances du Conseil d'administration, mais toujours pas signé.

Je me demandais s'il était ok de demander où cela en est, parce que ça fait des mois, vraiment longtemps. Et ça serait agréable de voir finalisé quelque chose sur lequel on a travaillé si dur.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

Merci l'Australie.

Alors, nous avons une question à poser sur la signature par l'ICANN du contrat pour - le contrat à long terme pour le soutien de l'ACIG.

La Belgique, c'est à vous s'il vous plaît.

BELGIQUE :

Merci, madame la présidente.

Mon gouvernement m'a demandé de prendre à nouveau la parole pour revenir au .SPA.

J'espère que nous nous dirigeons dans la bonne direction. Je voudrais simplement donner ma réaction à la lettre de NGPC pour demander plus d'informations sur les réponses fournies par la commission, et, en même temps, pour soulever un point et demander ce que sont les prochaines étapes, vu la nature communautaire de ce type d'analyse. J'essaierai d'être aussi bref que possible.

PRÉSIDENTE DRYDEN :

D'accord. Je pense donc que nous avons ici une bonne liste et, comme je l'ai dit, sur différents points, j'inviterai des collègues à m'assister pour communiquer au Conseil quelques-uns de nos points de vue et de nos efforts et nous partirons de là.

Je ne vois pas d'autres demandes de parole. Alors, j'ai une bonne liste.

Je vois une main levée au fond. La Chine, c'est ça.. S'il vous plaît la Chine.

CHINE : Je vais m'exprimer en chinois.

Plus tard, nous aimerions soulever une question, d'abord sur IG, la gouvernance de l'Internet. Nous aimerions demander au Conseil d'administration et à Fadi Chehadé où l'ICANN en est pour la gouvernance de l'Internet et le type d'étape qu'il faudra faire.

De plus, nous avons remarqué que l'ICANN et l'IGF vont avoir des événements en coopération. Quel type d'étapes prendront-ils et quelles sont les autres considérations à ce sujet ? Merci.

PRÉSIDENTE DRYDEN : Merci la Chine. Okay.

Des questions supplémentaires au sujet de la gouvernance de l'Internet ? Okay.

Donc je pense que nous sommes prêts. Nous avons maintenant 30 minutes avant que le Conseil d'administration arrive, donc nous avons une nouvelle pause devant nous. Ça a été une longue journée, alors la pause est peut-être une bonne chose.

Et juste un rappel, après nos échanges avec le Conseil, il y aura une réunion avec le conseil. Nous pourrons prendre un soda, quelque chose de ce genre, des rafraîchissements, et nous pourrons discuter de manière informelle avec nos collègues. Donc, j'espère que beaucoup d'entre vous rejoindront le Conseil, après que la partie formelle de notre échange sera terminée.

Okay. 30 minutes, 5h00 et nous serons prêts.

Merci.

[Pause-café]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]